



Réunion du Comité Directeur du COREG Centre-Val de Loire

Du Jeudi 8 octobre 2020

En raison de la crise sanitaire, cette réunion se déroule en visioconférence.

Le président Claude ROUZIER ouvre la séance à 14H15

Membres du Comité Directeur présents :

- ✓ J. AMIOT
- ✓ M.BAUCHER
- ✓ D.BOISSEAU
- ✓ M.BOUAT
- ✓ R.BOUAT
- ✓ JP.CHAUVEAU
- ✓ S. DAHURON
- ✓ R.DAUDIN
- ✓ E.DRUSSANT
- ✓ B.GROSJEAN
- ✓ G. GUILLET
- ✓ JC. HENAUULT
- ✓ M.C PETIT
- ✓ J.C.PEREIRA
- ✓ Ph. RAGACHE
- ✓ D. RAULT
- ✓ C. ROUZIER

Absents excusés :

- ✓ E.BARNAULT (pouvoir à JC.PEREIRA)
- ✓ S.BARNAULT (pouvoir à Ph.RAGACHE)
- ✓ G.MOUSSET (Pouvoir à C.ROUZIER)
- ✓ R.THEBAULT

Absents non excusés :

- ✓ D.PRIEUR

Les comités départementaux sont représentés par :

- ✓ JP.CHAUVEAU (18)
- ✓ P . RAGACHE (28)
- ✓ R . CHEVY (36)
- ✓ MJ. DUBOEL (37)
- ✓ J.M. BERTHIN (41)
- ✓ B. GROSJEAN (45)

Ordre du jour :

- Approbation du Compte rendu de la réunion du 20/06/2020

Le C.R est approuvé à l'unanimité des membres présents.

- Point financier

1 - Trésorerie depuis la dernière réunion :

- Grand calme, 25 écritures en 4 mois.

2 - Le bilan des Chérubins 2019 n'est toujours pas clos : chèque de 26,00 € de juin 2019 au Comité de Fêtes de Nibelle et le chèque de 773.01 € de février 2020 remis à François Prétot non retirés à ce jour.

3 - Subventions :

- ANS : 5 500,00 € demandés, 4 500,00 € reçus.
- Conseil régional, convention pluriannuelle :
 - Demande pour la 3ème année faite dans l'urgence et une fois de plus après la date limite (faute d'information préalable) : fin du dossier papier et demande faite en ligne.
 - Compte-rendu d'actions 2020 faite avant l'heure et solde versé 2 semaines après soit 2 250,00 €.

4 - Les chèques du 2ème acompte des participantes au V. I. vers Toulouse ont été détruits.

5 - Les chèques d'inscription à la formation Moniteur seront encaissés rapidement.

6 - Bilan financier pour l'exercice 2019-2020 : positif de 11 752,01 €.

7- Rendez-vous avec les censeurs aux comptes le 03 novembre.

- Commission Challenge :

Une réunion de la commission Challenge est prévue le 24 octobre 2020.

Une année 2020 blanche, pour 2021 il manque deux organisateurs pour le LOIRET, et le CHER.

Il subsiste un souci sur l'organisation de celui de septembre qui sera concomitant avec le voyage de nos féminines pour participer à toutes à TOULOUSE.

Après échanges, le challenge est maintenu au 5 septembre 2021.

Claude ROUZIER regrette cette décision car nous allons nous priver d'un nombreux public féminin lors de ce challenge.

- Formation

Une réunion en Visio conférence a eu lieu hier avec la FFCT à laquelle Claude ROUZIER et Benoit GROSJEAN ont assisté. Claude ROUZIER suggère donc une présentation à notre A.G.

Roland BOUAT nous informe que de nombreux stages ont été maintenus, notamment :

- ✓ GPS dans le 41
- ✓ Le stage moniteur continue mais à distance.

Roland BOUAT indique également que la personne pressentie comme DRF (Délégué Régional Formation) dès 2021 n'est plus volontaire.

Un avoir est disponible au CRJS de SALBRIS suite à l'annulation d'un stage programmé en octobre.

- Commission Vélo pour tous : Toutes à Toulouse 2021.

A ce jour 110 inscrites, contre 121 en 2019, les avoirs restent valides dans tous les établissements réservés.

Gérard GUILLET demande que les logisticiens prévus aujourd'hui au nombre de 4 passent à 5.

Claude ROUZIER demande qu'une nouvelle information soit faite auprès de nos féminines, 2021 étant un nouveau projet, les deuxièmes chèques d'acompte ayant été détruits, et les dates du futur rendez-vous à Toulouse connus.

Claude ROUZIER indique également avoir reçu pour le CoReg toutes les tenues vestimentaires des participantes de Toulouse 2020. Il remettra ces dernières aux différents CoDep lors de la réunion de la commission Challenge du 24 octobre à St LAURENT NOUAN pour distribution dans les clubs .

- Commission jeunes : Annulation du critérium régional, du CRER et du CNER de Vierzon

Toutes nos organisations Jeunes ont été annulées.

Le CNER qui devait avoir lieu fin octobre à VIERZON est également annulé, il pourrait être reporté en 2022.

Le CRJC 2021 se tiendra bien à AMBOISE, la réservation à ETHIC ETAP étant maintenue.

Didier BOISSEAU nous précise un changement de règlement pour ce critérium.

Pour 2021, le CRER se tiendra est prévu en avril à LAMOTTE-BEUVRON (41).

Claude ROUZIER remercie toute l'équipe qui s'était investie pour la préparation de l'organisation du CNER à VIERZON 2020. Ce travail ne sera pas perdu puisque le CNER sera organisé à nouveau à Vierzon en 2022.

- AG fédérale Niort 2020

La salle d'accueil des congressistes aura la capacité d'accueil tous les participants tout en respectant les gestes barrières .

Pour les repas le traiteur s'adaptera aux mesures en vigueur.

- Assurance FFCT 2021

- Nouvel Assureur federal en remplacement de ALLIANZ à partir de 2021 :

L'assureur Allianz a décidé au début de l'été de résilier brutalement le contrat de couverture de notre pratique pour 2021 sous prétexte de mauvais résultats. Avec l'appui du cabinet Gomis-Garrigues, la Fédération s'est donc mise en quête d'un nouvel assureur et c'est avec AXA qu'elle a trouvé les meilleures conditions pour assurer la continuité des garanties et options qui sont proposées depuis de nombreuses années. Le cabinet Gomis-Garrigues, qui devient « *Amplitude Assurances* » restera le contact privilégié des clubs et licenciés.

Bien que les tarifs du nouvel assureur soient supérieurs de 10 % à ceux d'Allianz 2020 , il n'y aura aucune incidence tarifaire sur les cotisations de licence FFCT 2021, La FFCT prenant à sa charge ces 10 % d'augmentation.

Attention, vous ne devez pas utiliser la notice d'assurance Allianz de 2020 en 2021 !

Seuls les Clubs, CoDep et CoReg verront une augmentation lors de la prise de l'assurance A et B qui passera de 25 à 30 €.

Les ristournes faites par la FFCT aux CoDep et aux CoReg seront augmentées. Elles passeront de 10 à 12 % pour les CoDep, et de 11 à 12 % pour les CoReg.

- AG du CoReg 2020 à Beaugency

Benoit GROSJEAN indique que la municipalité de BEAUGENCY a changé mais que les engagements pris par l'ancienne sont maintenues.

Concernant la salle, cette dernière sera assez grande, une question se pose pour le traditionnel repas de fin d'A.G.

Après échanges il est décidé de passer aux votes pour le maintien de ce dernier.

Résultats du vote : Contre : 16 Pour : 0 Abstention : 1

Benoit GROSJEAN demande un remboursement à hauteur de 500 € pour les frais avancés par le CoDep 45 pour l'organisation de cette A.G.

Gérard GUILLET lui demande de faire une note de frais.

L'Assemblée Générale étant cette année moins chargée puisque nos activités ont été amplement réduites en raison de la pandémie COVID19 , Le comité directeur statue sur les thèmes qui pourraient être abordés avec la salle :

- ✓ La formation.

- ✓ Le challenge du Centre 2021.
- ✓ La présentation de la randonnée permanente : le tour du CoReg à vélo.
- ✓ La sécurité (A partir de situations en images, mener une réflexion sur ce qu'il faut faire ou ce qu'il ne faut pas faire)
- Tirage au sort de la lettre pour le bulletin de vote : G
- Un appel sera fait pour l'envoi des photos pour le concours .

- AG des 6 CoDep du Centre- Val de Loire

Concernant la représentation du Comité Directeur aux différentes A.G des CoDep, celle-ci est définie comme suit :

- 18 (7 novembre) : Claude ROUZIER
- 28 (14 novembre) : Claude ROUZIER
- 36 : ? (les date et lieu de l'AG devant être confirmés)
- 37 (31 octobre) : Claude ROUZIER
- 41 (27 novembre) : Un élu du futur Comité
- 45 (31 octobre) : Micheline BOUAT

- Calendrier tri-annuel

Ce nouveau calendrier est joint au Compte-rendu.

- Questions diverses

Claude ROUZIER nous informe sur nos effectifs :

Nous sommes à ce jour 5333, contre 5708 en décembre 2019 soit moins 6,5 %. Seulement 242 créations soit à peine la moitié de l'année dernière.

L'effectif des féminines est toujours supérieur à 21 %.

La chute des effectifs est beaucoup moins importante chez les femmes que chez les hommes.

JC PEREIRA nous indique que le tour du CoReg à vélo est enfin validé par la FFCT, son numéro d'agrément est le 350/1. Cette randonnée permanente traversera trois parcs régionaux différents, nous sommes en attente de labellisation dans chacun de ces parcs.

Benoit GROSJEAN déplore le manque de participantes inscrites au brevet AUDAX qui devait se substituer au V.I de toutes à TOULOUSE, le nombre des inscriptions étant de 23, ce brevet a été de ce fait annulé.

JP CHAUVEAU indique pour 2021 qu'il ne pourra plus stocker le matériel du CoReg, le local actuellement loué n'étant plus disponible.

Eric DRUSSANT indique son intention d'organiser à nouveau pour 2021 des stages de maniabilité VTT. Il souhaite également aider les clubs à la numérisation des parcours VTT afin de les déposer sur le site Vélo-en-France. Suite à sa rencontre avec la FFE (Fédération Française d'Equitation), il rapporte qu'une randonnée (VTT/Gravel) sur "La Route d'ARTAGNAN" serait une organisation bienvenue en 2021. Il propose également des micro sorties en comité réduit (10 personnes) pour des nouveaux futurs adhérents.

Roland CHEVY a été contacté par le cabinet du maire de CHATEAUROUX sur un projet de pistes cyclables dans la ville.

René DAUDIN nous demande ce que nous pensons de l'historique du challenge du Centre qu'il nous envoie régulièrement. Les membres du Comité le remercient pour son travail.

Roland BOUAT nous informe de l'ouverture prochaine d'une base VTT prochainement dans le 41.

Danièle RAULT nous informe du décès de Didier MAGINOT (trésorier du CoDep 36).

Claude ROUZIER remercie tous les membres du Comité Directeur avec qui il a pu travailler depuis ses nombreuses années de présidence.

La réunion est close à 17h40.

Le secrétaire de séance : Ph.RAGACHE

Le président de CoReg : C.ROUZIER

